

DÉNOUEMENT DE L’AFFAIRE

Le dernier juge

Trois-Corbeaux — un soir d'assemblée de la coopérative

Le verdict

ATTENTION : TOUTE LA SOLUTION SUIT

Yves, avec La longue de cuir.

Lieu du crime : La laiterie.

Le dossier reconstitué

Lieu	Suspect	Arme
Le silo à grain	Victor	La chaîne d'étable
Le pâturage	Léon	La faux
Le puits	Agathe	La pierre à sel
La laiterie	Yves	La longue de cuir
La grange	Raymond	Le tabouret de traite

DÉDUCTION 1

La pierre à sel se trouvait au puits.

DÉDUCTION 2

Agathe se trouvait au puits.

DÉDUCTION 3

La chaîne d'étable se trouvait au silo à grain.

DÉDUCTION 4

Victor se trouvait au silo à grain.

DÉDUCTION 5

La faux se trouvait au pâturage.

DÉDUCTION 6

Léon se trouvait au pâturage.

DÉDUCTION 7

Raymond se trouvait à la grange.

DÉDUCTION 8

Par élimination, Yves se trouvait à la laiterie.

DÉDUCTION 9

La longue de cuir se trouvait à la laiterie.

DÉDUCTION 10

Par élimination, le tabouret de traite se trouvait à la grange.

DÉDUCTION 11

Le corps était à la laiterie : Yves s'y trouvait, avec la longue de cuir. C'est le coupable.

Comment le crime a eu lieu

Une fois l'assemblée terminée, Roland a suivi Yves jusqu'à la laiterie et lui a tendu la main, comme il la tendait à tout le monde. Yves ne l'a pas prise. Il lui a noué la longue de cuir autour de la gorge et a tiré jusqu'à ce que Roland meure étouffé.

Pourquoi

Yves avait onze ans quand il a causé le tort qui a failli coûter la ferme à Roland, et personne n'avait songé à questionner un enfant pendant que le village soupçonnait son père. Quelques mois plus tard, Roland a pardonné à ce père en pleine assemblée, et l'affaire s'est refermée sans que la vérité soit dite. Roland restait le seul homme devant qui cette faute comptait encore, et chaque main qu'il tendait la rappelait à Yves. Roland disparu, il ne resterait plus personne capable de juger Yves.